

DEMANDE D'OUVERTURE DE DEBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

Articles L. 3334-1 et 3334-2 du Code de la Santé Publique

A déposer en mairie au minimum trois semaines avant la manifestation

Identification du demandeur

Nom, Prénom :

Adresse :

représentant légal de l'association :

.....
 habilité par le représentant légal de l'association :

.....
 autre (à préciser)

Type(s) de débit demandé(s)

Boisson du 1^{er} groupe (Boissons sans alcool) : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat ;

Boissons du 3^{ème} groupe : Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

Circonstances de la demande

Objet de l'évènement :

Date :

Horaires de h à h

Adresse précise du débit de boissons :

Je déclare l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande. Une fausse déclaration m'expose à des poursuites pénales. Je m'engage également à respecter scrupuleusement les conditions d'exploitation du débit de boissons temporaire telles que fixées dans l'arrêté municipal.

Date et Signature



Le Maire de la Commune de JARCIEU

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'article L. 3335-1 du Code de la santé publique,

Vu les articles L. 3352-5 et L. 3334-2 et/ou L. 3335-4 du Code de la santé publique,

Vu les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 et/ou L. 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Arrête :

.....
est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 1^{ère} - 3^{ème}
catégorie à :

.....
.....
.....
.....

Le,
jusqu'à heures

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le

Le Maire,
DURAND Patrick